



Eys

infos

en direct avec votre commune

N°56
Hiver 2011-2012

LE BILLET DU SYNDIC

Noël 2011

Chers Concitoyennes et Concitoyens,

L'approche des fêtes de fin d'année est l'occasion de jeter un bref coup d'œil en arrière sur la vie de notre commune. L'élément le plus saillant vient cette fois encore du domaine de la construction où quarante-neuf nouveaux logements ont été mis sur le marché; d'autre part, la parcelle de Terre Bonne continue sa mue à un rythme soutenu et devrait voir le nombre de ses places de travail approcher mille quatre cents l'année prochaine. Cet accroissement spectaculaire, qui s'ajoute à celui de toute la région, met en évidence la limite des infrastructures actuelles. Pour y remédier les collaborations intercommunales sont indispensables, c'est là tout l'intérêt du Conseil Régional, qui a été créé dans ce but.

A une échelle plus modeste, la Commune a procédé à la rénovation de la maison Rossellat; cette dernière offrira, dès le mois de février, deux appartements de cinq pièces de 120 mètres carrés et un deux pièces de 60 mètres carrés. Ils seront gérés, tous comme les autres objets de la Commune, par la régie Burnier à Nyon.

A noter également l'acceptation par le Conseil de travaux de rénovation et d'isolation sur le bâtiment scolaire ainsi que la réalisation de la première étape du plan de circulation dont l'un des buts est d'obtenir, à terme, la limitation à 30 km/h à l'intérieur du village; la Route de Crassier sera, quant à

elle, prochainement limitée à 50 km/h; le Service des Routes venant d'accepter notre demande.

La complexité sans cesse croissante de la fonction de Municipal, la disponibilité nécessaire et le temps consacré aux associations intercommunales ont incité, à la fin de la législature précédente, les municipalités des villages «Asse et Boiron» à consulter leurs conseils respectifs sur l'opportunité de réaliser une étude de fusion de communes. Cette proposition ayant été acceptée par les

neuf législatifs, il appartient aux nouvelles municipalités de mettre le processus en route. Pour ce faire, un crédit sera demandé au Conseil Communal, lors de la séance du mois de mars, pour engager un mandataire spécialisé qui nous accompagnera jusqu'à l'aboutissement du projet définitif qui sera alors soumis à l'approbation des Conseils communaux puis à la population des neuf villages.

La Municipalité, qui a pris ses fonctions en juillet, arrive à la fin de sa période de rodage, chacun ayant eu le temps de s'habituer à son nouveau costume. Elle espère parvenir à satisfaire le plus grand nombre et s'engage à défendre l'intérêt général en toute circonstance.

Nous vous souhaitons, à tous, un joyeux Noël et une heureuse année 2012.

Georges Rochat, Syndic



INFOS MUNICIPALES

Cartes journalières CFF

En 2012, chaque jour, 6 cartes journalières CFF* sont à disposition des habitants des 9 communes Asse et Boiron au prix de CHF 47.-/jour/carte.

Renseignements et achat auprès de la commune de Chésérèx 022 369 90 41, bourse@cheserex.ch

*Ces cartes sont impersonnelles et valables sur tout le réseau couvert par l'abonnement général CFF le jour de la date pré-imprimée. Vous pouvez ainsi voyager dans toute la Suisse pendant 24 heures en 2^e classe (seules quelques compagnies privées font exception). Il n'est pas nécessaire de posséder un abonnement demi-tarif pour bénéficier de cette offre. Les cartes ne sont ni reprises ni échangées.





Sortie des aînés du 8 septembre

Affluence record pour la course des aînés cette année, 56 participants ont embarqué de bon matin dans le car et le mini bus affrétés à cette occasion.

Après la pause-café prise à Bavois, direction Neuchâtel pour passer la frontière aux Brenets.

De l'autre côté du Doubs à Villers le lac, nous nous rendîmes au relais des calèches du saut du Doubs où nos aînés eurent droit à une dégustation de Comté accompagné de vin du Jura, une découverte plus ou moins appréciée : le vin du Jura un caractère bien particulier ...

Ensuite une balade en calèche tirée par de superbes chevaux comtois nous mena vers le belvédère dominant les méandres et les falaises du Doubs.

Le repas de midi, servi au relais des calèches: croustillant de chèvre puis suprême de volaille, généreusement garni de morilles, régala tous les participants.

L'après-midi fut consacré à la visite du saut du Doubs et le retour sur les Brenets se fit en bateau ; grâce aux commentaires du capitaine, nous découvrièmes les falaises vertigineuses d'où s'élançèrent de nombreux plongeurs dont le célèbre abbé Simon dit : l'abbé volant qui s'élança en 1947 pour plusieurs sauts de plus de 40 mètres.

Au débarcadère des Brenets, nous prîmes le thé offert par la commune avant de monter dans les véhicules pour le retour sur Eysins.

La société de développement d'Eysins tient à remercier les participants pour la bonne ambiance qui régna ce jour-là, un grand merci également à la municipalité pour avoir offert le goûter et pour son soutien indéfectible à notre société.



LE CONSEIL COMMUNAL EN DIRECT

En ce début de législature, deux séances, dont une extraordinaire, étaient au programme des conseillers:

Séance du Conseil communal du 14 septembre 2011:

Comme à chaque début de nouvelle législature, les Conseillers devaient se prononcer sur les autorisations à accorder à la Municipalité, ainsi que deux autres préavis, soit:

Préavis n° 1 de la Municipalité sur l'autorisation générale de plaider pour la législature 2011-2016

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.

Préavis n° 2 de la Municipalité sur la compétence financière de la Municipalité en matière de dépenses extra-budgétaires pour la législature 2011 - 2019 (Fr. 10'000.- par poste du budget)

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.

Préavis n° 3 de la Municipalité sur les autorisations générales à accorder à la Municipalité pour acquérir ou aliéner des immeubles, droits réels immobiliers ou titres de sociétés immobilières et la constitution de sociétés commerciales, d'associations et de fondations ainsi que l'acquisition de participations dans des sociétés commerciales durant la législature 2011 - 2016

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.

Préavis n° 4 de la Municipalité: Arrêté d'imposition 2012. Le Grand Conseil du Canton de Vaud, devrait adopter la nouvelle organisation policière vaudoise qui devrait entrer en vigueur le 1er janvier 2012. Cette nouvelle péréquation a des effets directs sur le taux d'imposition des Communes. En effet, elle prévoit une aug-

mentation de la facture police, à charge des Communes, à hauteur de deux points d'impôts sur la base d'une bascule des Communes au Canton. De ce fait, à partir du 1er janvier 2012, les taux d'imposition de toutes les communes vont augmenter de 2 points, et le taux cantonal de base est porté à 155.5 %. Cette augmentation du taux est obligatoire et n'est pas soumise au référendum communal. Pour le contribuable, le bilan net de l'opération est nul ; il paie 2 points d'impôt communal en plus et 2 points d'impôt cantonal en moins, si bien que la facture globale reste la même. Pour le Canton il s'agit également d'une opération blanche. En résumé, le taux d'imposition pour notre commune s'établit à 61% pour 2012.

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.

Préavis n° 5 de la Municipalité concernant une demande de crédit de Fr. 360'000.- pour le doublage du collecteur des eaux claires du Petit-Eysins. Lors de l'étude du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) qui a été approuvé en 2003, il a été constaté que le collecteur des eaux claires desservant le Petit-Eysins était en grande partie insuffisant ou à la limite de saturation. De plus, les inspections caméra indiquent quelques défauts de structure dans ce collecteur. Fort de ce constat et au vu du développement actuel de la zone du Petit-Eysins avec plusieurs constructions réalisées ces dernières années ou en cours de réalisation, la Municipalité souhaite faire procéder au doublage du collecteur des eaux claires.

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.

Séance du Conseil communal du 26 octobre 2011:

Préavis n° 6 de la Municipalité concernant le plan de circulation: levée des oppositions, approbation du plan.

Le crédit pour la première partie du plan de circulation ayant été approuvé par le Conseil communal en juin 2011, la Municipalité a fait procéder à la mise à l'enquête publique. Des treize oppositions déposées, trois ont été retirées, suite aux explications données par la Municipalité, le bureau Urbaplan, auteur du plan de circulation, et le bureau Bovard & Nickl SA.

Afin de pouvoir aller de l'avant et, conformément à la législation, le Conseil communal

devait lever les oppositions restantes et valider l'ensemble du plan de circulation, ce qui fut fait avec l'acceptation de ce préavis par 21 voix, 2 avis contraires et 10 abstentions.

Préavis n° 7 de la Municipalité concernant la demande de crédit de Fr. 1'216'209.60 pour l'assainissement et l'isolation thermique du collège. Le but de ce préavis est de répondre au souci des autorités fédérales et cantonales de sauvegarder l'environnement en réalisant des économies d'énergie.

Le Conseil accepte ce préavis à l'unanimité.





Recensement des chiens au 01.01.2012

Nous vous rappelons que tous les chiens doivent être annoncés à l'administration communale. Vous voudrez bien faire de même en cas de décès ou changement de propriétaire.



Nous vous rappelons l'art. 9 de la loi sur la police des chiens:

Tout propriétaire de chien annonce dans les deux semaines à la banque de données et à l'administration communale:

- a. Toute acquisition d'un chien en indiquant sa provenance, soit le nom et l'adresse de la personne qui lui a cédé l'animal.
- b. Toute cession d'un chien en indiquant sa destination, soit le nom et l'adresse du nouveau détenteur
- c. Tout changement d'adresse
- d. La mort de son animal

Pour les nouveaux chiens qui n'ont pas été recensés en 2010, nous vous prions de bien vouloir venir l'annoncer avec le carnet de vaccination d'ici le **31 janvier 2012** à nos bureaux pendant les heures d'ouverture.

| | |
|----------|-------------|
| Lundi | 09h. à 11h. |
| Mardi | 15h. à 19h. |
| Mercredi | 08h. à 12h. |
| Vendredi | 09h. à 11h. |

Horaire de fin d'année de la déchetterie Intercommunale de Signy

| | | |
|----------|------------------|---------------------------------|
| Mercredi | 21 décembre 2011 | ouverture normale de 17h. à 19h |
| Samedi | 24 décembre 2011 | fermé |
| Lundi | 26 décembre 2011 | fermé |
| Mercredi | 28 décembre 2011 | ouverture normale de 17h. à 19h |
| Samedi | 31 décembre 2011 | ouverture de 9h. à 12h. |
| Lundi | 2 janvier 2012 | fermé |
| Mercredi | 4 janvier 2012 | ouverture normale de 17h. à 19h |

Merci de vous conformer à cet horaire de fin d'année.

Nous vous rappelons les horaires d'ouverture habituels qui ne changeront pas pour l'an 2011
Lundi 17h à 19h • Mercredi 17h à 19h • Samedi 09h à 12h

Le ramassage des ordures ménagères qui s'effectue le mardi, ne subira aucun changement en cette fin d'année 2011 et début 2012.



Information de la Police cantonale vaudoise.

Malgré plusieurs arrestations, le phénomène continue.

Les cambrioleurs favorisent l'accès au logement en forçant les fenêtres et les portes fenêtres, qui devraient être munies d'un verrouillage de sécurité. Les sécurités pour fenêtres peuvent également être montées ultérieurement. Consultez un serrurier.

Quelques chiffres sur le nombre de cambriolages commis dès la tombée de la nuit:

| | Octobre | Novembre | Décembre |
|-------------|---------|------------------------|----------|
| 2009 | 30 | 92 | 153 |
| 2010 | 66 | 106 | 156 |
| 2011 | 135 | 254 au 29.11.11 | — |

Liens utiles

Site prévention de la Police cantonale

(cambriolages du crépuscule, protection de la serrure) et les affiches à télécharger:

<http://www.vd.ch/fr/themes/securite/prevention/campagnes-de-sensibilisation-contre-les-cambriolages>

Site de la Prévention suisse de la criminalité

sécuriser la maison ou l'appartement !

<http://www.skppsc.ch/10/fr>

Comment sécuriser une fenêtre

<http://news.skppsc.ch/fr/2011/10/20/faq-comment-puis-je-securiser-une-fenetre>

MANIFESTATIONS

Fête d'Eysins et des autres

C'est désormais une tradition, La Fête d'Eysins et des autres revient chaque automne. Cette année, le 24 septembre, cette manifestation s'est déroulée pour la 3^e fois rassemblant marché d'automne et fête au village.

Un soleil généreux nous a réchauffé tout au long de la journée.

Dès 10h, une douzaine d'exposants étaient prêts à accueillir les clients et badauds. Des bricolages, des légumes, des fruits, du miel, des confitures et autres délicieux produits du terroir, sans oublier les jouets d'occasion préparés par des enfants et bien d'autres choses encore étaient proposés sur des stands bien garnis.

En fin de matinée, la place du village était bondée, les places assises étaient rares, ce qui a fait dire à certains qu'il fallait que la commune investisse dans des tables supplémentaires ! Les nombreux villageois présents ont pu se délecter des raclettes, hot dog, pizzas et autres cuisines exotiques préparées par les sociétés locales et habitants d'Eysins. Sans oublier de déguster, avec modération comme il se doit, les vins locaux proposés par les vigneron eysinois.

En début d'après-midi, une dizaine de machines roulanges non motorisées dévalait la Rue de la Dôle à fond la caisse. Les jeunes pilotes ont tous été récompensés pour leur chrono ou pour l'originalité de leur bolide.

Durant toute la journée les enfants ont pu faire des tours à dos d'ânes et s'éclater dans un magnifique château gonflable.

La fête fut, au dire de tous, encore une fois, une réussite ! À l'heure des remerciements, nous n'oublions pas la municipalité, les employés communaux, les secrétaires communales, les donateurs, les bénévoles et tous ceux qui ont participé de près ou de loin à cette belle journée.

Le comité se propose déjà de réorganiser la 4^e édition de la Fête d'Eysins et des autres le 22 septembre 2012. Avis est donc lancé aux bénévoles qui seraient prêts à nous donner un coup de main; vous êtes les bienvenus !

Pour le comité:

*Catherine Donzé, coordinatrice en cheffe;
Jean-Claude Farine; Willy Geier; Yann Meinen;
Chantal Kupler; Jacques Olivier; Rita Trembley.*





Cultes à Eysins

Janvier à mars 2012

| | | | |
|----------------|----|-------|---------|
| Janvier | 15 | Culte | à 09h15 |
| Février | 05 | Culte | à 09h15 |
| | 19 | Culte | à 09h15 |
| Mars | 04 | Culte | à 09h15 |
| | 18 | Culte | à 09h15 |

Sonnerie de cloche à 19h la veille de chaque dimanche ou fête où un culte est célébré à l'église d'Eysins.

Les personnes empêchées de participer au culte peuvent demander de recevoir la Sainte Cène à domicile.

Adressez-vous aux conseillères de paroisse:
Denise Möhl Jaquet (tél.022.361.25.55)
Josette Olivier (tél.022.361.83.35)
ou Edith Glauser (tél. 022.361.43.08).



BONHEUR ET TRISTESSE

Ils sont nés

| | |
|--------------------------|----------------------|
| Alexi ARENAS SANDOMINGO | né le 30 août 2011 |
| Benjamin SANCHEZ PANIZZA | né le 28 sept. 2011 |
| Kayla SZTREMER | née le 30 sept. 2011 |

Ils se sont mariés

| | |
|--|---------------------|
| Mme Jacqueline Straccia et M. Lorenzo Chiriatti | le 8 octobre 2011 |
| Mme Laura Ecsedi et M. Laurent De Giuli | le 22 octobre 2011 |
| Mme Rania Khababa et M. Emilio Doval Benavent | le 11 novembre 2011 |

Ils ont fêté

| | |
|--------------------|----------------------|
| 85 ans | |
| Mme Marie Granger | le 28 septembre 1926 |
| 85 ans | |
| M. Fritz Schüpbach | le 17 décembre 1916 |

Fermeture des bureaux pendant les fêtes de fin d'année

Nous vous informons que les bureaux du Greffe municipal, Madame Petermann, et du Contrôle des habitants, et de la police des étrangers, Madame Massarutto, seront fermés pendant les fêtes de fin d'année du

**Vendredi 23 décembre 2011 à 11h00
jusqu'au mardi 3 janvier 2012 à 15h00**

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël, ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Le feu des sapins de Noël

Faute de place, les sapins de Noël ne pourront plus s'enflammer comme par le passé.

Qu'à cela ne tienne !

L'Amicale des Anciens Sapeurs-pompiers d'Eysins a tout prévu ! et c'est donc avec plaisir que la Municipalité vous convie à partager un verre de vin chaud et vous présenter ses vœux pour la nouvelle année le

**Vendredi 13 janvier 2012
au foyer de la grande salle
dès 18h00**

Dès le lundi 9 janvier 2012, vous pourrez déposer votre sapin devant le local de la voirie et nous nous chargerons de l'éliminer.

La Municipalité se réjouit, d'ores et déjà, de vous rencontrer nombreux à cette occasion.



Pour nous faire parvenir vos articles, annonces, poèmes, coups de gueule, idées, etc. :

Commune d'Eysins • 1262 Eysins

Tél. 022 361 34 95 • Fax 022 362 64 39 • info@eysins.ch